



Union des Syndicats SUD du Groupe Safran

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - contact@sud-safran.com

Union
syndicale
Solidaires

Lundi 11 Mai 2015

JV2-Airbus Safran Launchers

Première étape d'information

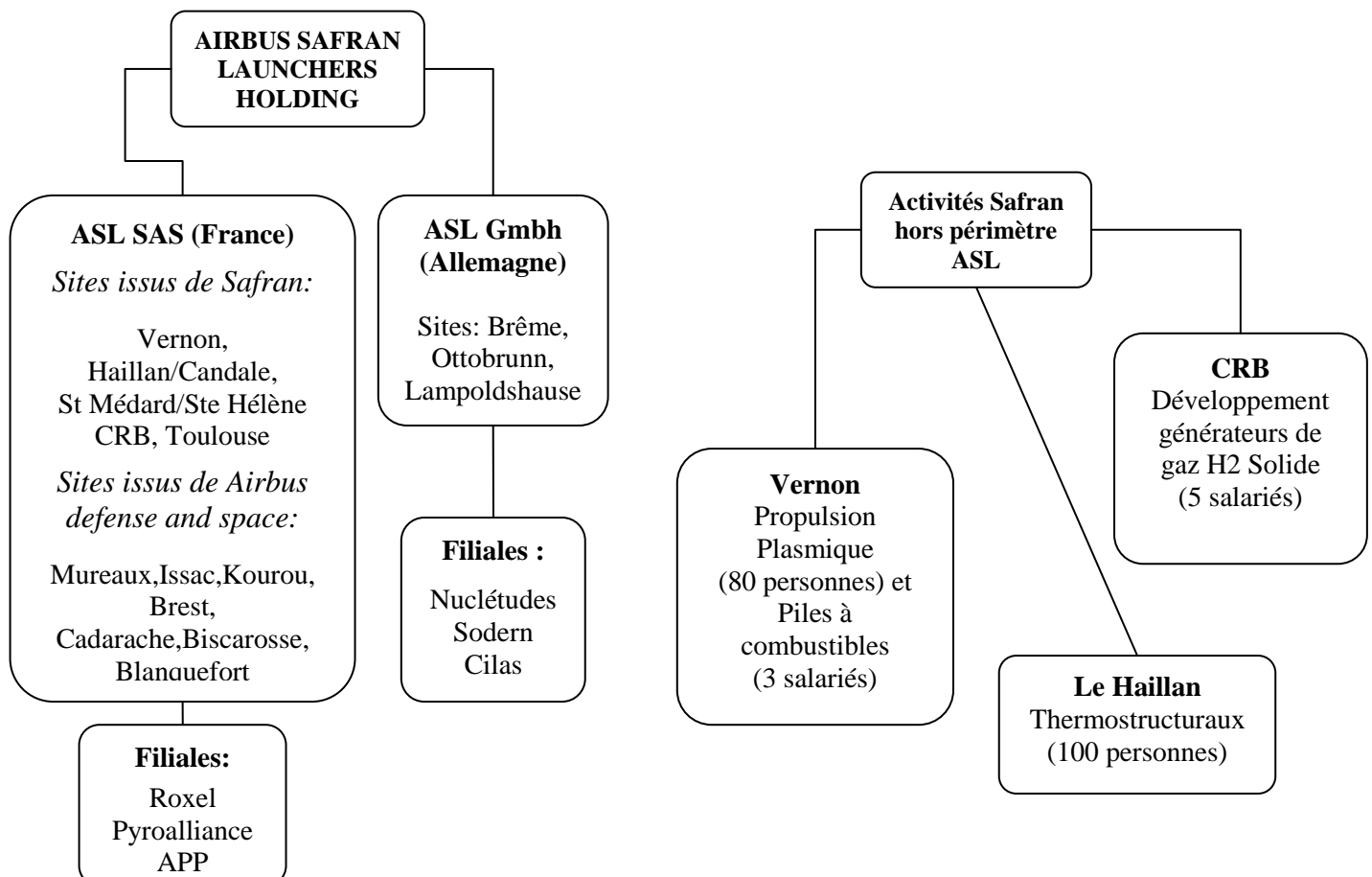
Les premières réunions d'information ont eu lieu Mardi 5 Mai en CCE et Mercredi 6 dans les CE d'établissement d'Herakles. Une réunion est programmée le 18 Mai pour le CHSCT de St Médard.

2 autres CCE sont programmés pour le 18 Mai et le 5 juin avec déclinaison aux CE en suivant et CHSCT à définir par établissement.

La direction souhaite finir les consultations CCE, CE et CHSCT fin juillet 2015.

Le projet prévoit le transfert des actifs dans ASL au 1^{er} Octobre 2015.

Le périmètre Airbus Safran Launchers Holding :



L'effectif global de ASL Holding annoncé serait de 8000 salariés à sa création.

L'activité non reprise dans ASL :

Les 100 salariés travaillant aux Thermostructuraux (R&T CMC) resteraient sur le site du Haillan (clôture et accès indépendants) et resteraient sous statut Herakles. Herakles garderait NGS (Japon) SMECQ (usine sécu auto en chine) et Structil.

80 salariés de l'activité propulsion plasmique de Vernon seraient déménagés un peu plus loin de leur site et resteraient dans le groupe Safran.

Selon la direction, 2 à 3 salariés de Vernon œuvrant sur les piles à combustibles seraient mutés à Microturbo.

4 à 5 salariés du CRB œuvrant sur le développement générateurs de gaz H2 solide auraient le choix entre le statut Herakles ou Safran.

Le projet présenté affiche que le restant du périmètre Herakles est intégré à ASL à sa création. Cependant la précipitation affichée par la direction pour mettre en place ASL laisse planer le doute sur les étapes à venir. Un regroupement peut cacher un démantèlement...

Nous avons demandé si la récente révélation sur l'espionnage d'Airbus au profit des Etats-Unis par l'Etat Allemand aurait des conséquences sur ce projet écrit avant que la presse ne relate les faits. La direction prétend que cela n'influera pas sur le périmètre d'ASL.

L'organisation :

Le dossier de 600 pages remis aux élus pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses sur les points concernant l'organisation et le fonctionnement de la nouvelle société. Les BU n'existeraient plus, le système RH paraît très complexe.

Nous avons demandé une description « avant/après » de l'organisation prévue.

Avant que la direction nous détaille le fonctionnement et les conséquences concrètes du changement d'organisation, nous lui avons demandé de présenter un bilan de l'organisation Herakles, qui n'est toujours pas digérée et est très mal vécue par une majorité de salariés.

Avant de changer à nouveau de fonctionnement, éviter la redite des aberrations vécues serait judicieux...

Le stratégique :

Concernant le contrôle de l'Etat Français sur le stratégique, il déteindrait une action de préférence avec droit de véto...mais « *la discussion n'est pas terminée* »...

Le social :

C'est toujours le dernier point traité dans les projets de la direction...

Les instances représentatives d'ASL (cumul des résultats électoraux des dernières élections de chaque site au moins égal à 10 %) désigneront des délégués centraux pour négocier de nouveaux accords.

Le délai légal pour aboutir est de 15 mois. La direction a annoncé vouloir commencer par les accords intéressements et participation.